Coppie D'un certificat donné par
MM. les principeaux juges et notables bourgeois
De conches le 5e 9bre 1753.

Nous soussignés officiers du Baillage, officiers de
l'Election, et Notables bourgeois de la Ville de Conches,
Certifions à tous ceux qu'il appartiendra que le Sieur
Louis françois Huet Maitre Chirurgien à Conches
et lieutenant de Mr le 1er Chirurgien du Roy audit
lieu y demeurant paroisse de Ste foi, fils du Sieur
feresle Huet vivant Mt Chirurgien en ladite ville,
y a exercé sa profession depuis plus de 20. ans avec
beaucoup d'intelligence et de capacité, irreprochable
dans ses fonctions s'étant toujours comporté avec distinction
non seulement dans l'exercice de son art; mais encore
dans la charge de Lieutenant du 1er Chirurgien du Roy
qu'il occupe sans aucune interrupption depuis qu'il
en a eté pourvu par Mr Le Marechal en foi de
quoi nous avons signé à Conches ce cinq novembre 1753.

Roussel lieutenant Criminel. le Vasseur Pr. du Roy de Conches.
et Maire de ville
Rotrou Cller. en l'Election. Le Gendre subdelegué. le Grand president.
De Bretignere receveur des tailles. Nouvel premier Echevin. Dubreuil
procureur et Greffier. Gardembas Curé de Ste foy. le Maire
fleury. Defougy changeur pr. le Roy. Tellier Chirurgien et
greffier de la communauté. Le seigneur avocat. Roussel president.
fresné procureur. Dehouëtteville avocat. Dehouëtteville Curé de St Etienne.
Le seigneur jeune. Le Bretton greffier de la ville. Lataller

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE BIBLIOTHEQUE
ARC 49 n° 79

Coppie d'un autre certificat

Du 19 juin 1767

Nous soussignés officiers du bailliage, officiers de l'Election, et Notables bourgeois dela ville de conches, Certifions a tous qui la partiendra que Le sieur Louis françois huet Maitre Chirurgien a conches et Lieutenant de Monsieur Le premier Chirurgien audit lieu, demeurant audit Couches paroisse de sainte foi, fils du sieur feresle huet vivant maitre Chirurgien en laditte ville a exercé sa profession en cette ville de puis plus de trente ans avec beaucoup d'intelligence et de Capacité, irreprochable dans ses fonctions, s'étant toujours Comporté avec distinction non seulement dans l'exercice de sa Charge de Lieutenant du premier Chirurgien du roy qu'il occupe sans interruption de puis qu'il en à été pourvû par feu Monsieur Le marechal en foi de quoi nous avons signé a conches Ce dix neuf juin mil sept Cent soixante sept.

Le Gendre. Roussel. aufry. echevin Debretignaire Ecuyer receveur des tailles Daujour vicomte de conches Gardenbas vicomte de la feriere Lieutenant general de la vicomté de conches Montigny procureur du roi du baillage de conche Nouvel. Echevin hardy docteur en medecine Damilleville Lieutenant en election du sapel en lieu major de cavalerie de Bouelleville Curé de st etienne Le roi de notre dame duval pres conches le Bretton greffe de l'hotel de ville

Monsieur,

En vous priant de la part de l'académie royale de chirurgie, de communiquer aux chirurgiens de votre ressort le sujet du prix qu'elle propose pour l'année 1778, j'ai l'honneur de vous annoncer qu'elle publira incessamment le quatrième tome ~~du recueil~~ des mémoires qui ont remporté les prix depuis 1759 jusqu'en 1774 inclusivement. Ce quatrième tome formera deux parties in-4°., et quatre ou cinq volumes pour l'édition in-12. vous devez connaître, par questions qui y sont traitées

Pour approfondir ces matieres, il faut des recherches et des meditations aux quelles un grand nombre chirurgiens, trèsestimable d'ailleurs, ne peut se livrer. tous sont attachés a la pratique de leur art, et cette partique leur fournit des occasions journalieres de faires preuve de zele, et de l'émulation qui doit les animer. il est possible qu'ils se defient trop de leurs talens, en croyant qu'une s'imple observation n'est pas digne de l'attention de l'académie. mais les faits isolés acquièrent le plus grand mérite, étant reunis à d'autres du même genre: appréciés respectivement dans leurs diverses circonstances, ils donnent lieu à des inductions très-utiles; et le cas auquel on auroit cru le moins de valeur, en le considerant séparément, peut contribu-

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE BIBLIOTHÈQUE

a la solution de la difficulté la plus épineuse. l'examen attentif d'une particularité a l'ouverture d'un corps, dans les maladies populaires, est capable de faire tomber le voile qui cachoit aux praticiens les plus habiles le principe inconnu du mal dont les ravages paroissoient être l'écueil de l'art. Exhortez donc, monsieur, vos Confrères a ne pas négliger la correspondance avec l'académie royale de Chirurgie: la conservation des hommes, et l'honneur de l'art, devroient être des motifs assez puissans pour les y exciter: une autre considération pourra les toucher personnellement. Le Roi, convaincu des avantages et de l'utilité de la Chirurgie, a la bonté de s'informer de ses progrès. dans le compte que le premier chirurgien rend à sa majesté de nos travaux, il ne néglige pas de faire valoir ceux de nos coopérateurs, ainsi, un fait intéressant peut faire mettre utilement le nom de l'observateur le moins connu, sous les yeux du monarque bienfaisant, juste appréciateur de tout ce qui contribue au bien de l'humanité et au bonheur des sujets dont il est le protecteur et le pére

je suis,

Monsieur,

votre très humble et
très obéissant serviteur
Louis.
secretaire perpétuel de
l'académie royale de chirurgie

Monsieur,

Conformément aux intentions du roi notifiées par monsieur le directeur-Général des finances a la société royale de médecine, j'ai l'honneur de vous adresser l'instruction ci-jointe, pour mettre en activité la correspondance de médecine et de chirurgie qu'il a plu à sa majesté d'établir entre cette Compagnie et les médecins et chirurgiens des hopitaux de charité du royaume, ou l'on reçoit des malades

La fonction de commissaire dont je suis chargé par le roi, qui a bien voulu confirmer l'élection de la société royal de médecine, est d'autant plus flatteuse pour moi, qu'en me mettant dans le cas de profiter de vos lumières, et de vous faire parvenir celles de cette compagnie sur les objets pour lesquels vous la consulterez, elle me procurera l'avantage de rendre de plus en plus utiles vos talens et le zele dont vous êtes animé pour le bien public

J'ai l'honneur de vous prevenir que vos memoires et lettres doivent être adressés sous une double enveloppe, dont la premiere: a monsieur le directeur-general des finances, et la seconde a monsieur vicq d'azyr, secretaire perpétuel de la société royal de medecine: en mettant le mot hopitaux au haut de la seconde enveloppe, afin qu'ils me soient renvoyés.

J'ai l'honneur d'être avec les sentimens les plus distingués
Monsieur
votre très humble et très
a paris, ce 1er aout 1779 obéïssant serviteur Colombier

M. Huet Lieu tenant de Mr. Le pr. chirurgien et de L'hopital de Charité. a conches
Gte d'alançon

Monsieur

J'ai rendu Compte au ministre et à la societe royale, des détails que vous m'avés envoyés sur L'hopital que vous dirigés, et sur la topographie de votre ville; je suis chargé de vous remercier et de vous prier de voulloire bien continuer de vous donner tous les mois votre nottes sur la quantite de malades, designer la maladies reguante, et y joindre si vous le pouvés voirs observation

J'ai l'honneur de vous prévenir dailleurs Monsieur, que le Gouvernement s'occupe du sort des medecins et chirurgiens des hopitaux.

Comptés, Monsieur, s'il vous plait sur L'estime Et la consideration avec lesquelles

J'ai l'honneur d'être

Monsieur

Votre très humble et très obéisant serviteur.

Paris Ce 28 8bre 1779

Colombie

8bre 1786

Monsieur

J'ai reçu La lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire Le 10 août der. par laquelle vous desirez que je vous fasse parvenir la liste des Charlatans, je les joins ici et il ne sont point du tout autorisés par la société.

J'ai l'honneur d'être avec la Consideration la plus distinguée

Monsieur

Votre très humble et très serviteur
Vicq d'asir

M. huet Men Chir. à coubes

Copie de la lettre de Mr. Sue

Paris Ce 27 8bre 1786.

L'academie royale de chirurgie à paris connoissance, Monsieur, des observations que vous lui avés adressées: elle me charge de vous Communiquer les reflections suivantes. dans la playe de tête qui fait le sujet de votre premier observation, il paroit d'après les details dans les quels vous êtes entré, que vous auriés pu être sauvé le blessé, si vous aviés multiplié les couronnes du trepan, ainsi que l'exigeoit la nature de la blessure.

ne vous êtes-vous pas determiné trop legerement Monsieur à extraire les deuse os du metatarse chés le sujet de votre observation? comme ces os ne presentoient aucune signe d'alteration, on ne voit pas sur quels motifs vous vous êtes

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE BIBLIOTHÈQUE

decidé à les Emporter. le blissé eut egalemeut gueri en les laisant.

vous êtes appellé pour une fille mordue par un loup enragé: au lieu d'avoir recours aux moyens conseilles par les meilleurs auteurs, tels que les scarifications, la cauterisation, vous anployes des remedes populaires dont l'insuffisance auroit du vous êtres connue

quand a vos observations sur les accouchemens, Comment avez vous pu vous determiner, monsieur, l'enfant presentant les bras, à le tirer et a le separer inhumainement du corps ?. l'academie vous invite a lire les bons auteurs qui ont Ecrits sur la chirurgie et à diriger votre pratique sur les preceptes qu'ils ont donné.

j'ai l'honneur d'être

Monsieur,

votre très humble et
très obéisant serviteur
Sue Le
Commisaire de l'academie
pour les correspondances.

Coppie du procès verbal du
9. Decembre 1786.

Nous soussignés Mt. g. Le Jellier chirurgien et doyen des Mts. Chirurgiens du College de Conches; Marie Damane Veuve Bachelet; et Petronille fournier femme de Vauremoire, tous demeurant dans cette même ville, Certifions que Mr. Louis françois Huet Lieutenant de Mr. le 1er. Chirurgien du Roy demeurant au dit Conches

paroisse de Ste foy Nous a requis Ce jourd'hui
samedi 9e. Decembre mil sept cent quatrevingt
cinq, de Nous trans-porter Conjointement avec lui
sur les Deux heures après Midi à la paroisse de
St. Etienne de Conches En la maison du Nommé
pierre Boulevée aux fins de Constater la mort arrivée
ce matin sur les dix heures de la nommée Victoire
Premier sa femme grosse de huit Mois et malade
depuis trois jours sans pouvoir accoucher, telles attentions
que la dite Vauremoire Maitresse sage-femme ait
pu apporter pour la delivrer, ayant même appellé
le sieur Huet Lieutenant qui a reconnu l'Accouchement
impossible, l'Enfant ne presentant aucune partie le
Sieur Huet en a fait l'ouverture en notre presence;
la quelle il a commencé au coté droit à deux
pouces de l'ombilique où il paroissoit que la tête
du dit enfant etoit. les tegumens ouverts ainsi que
le Peritoine, il a découvert la tête de l'Enfant, et
l'a tiré hors du Corps de la femme. C'etoit un Garçon
assez bien nourri, il etoit mort depuis peu de temps.
aussitot ayant tiré hors de l'abdomaine le Placenta
qui etoit détaché, et ayant trouvé environ un pot
de sang epanché dans la dite cavité, d'une Odeur forte
et très noir, nous avons examiné le propre corps de
la Matrice qui nous a paru grosse comme la tête d'un
Enfant. il l'a ouverte et nous avons remarqué cette

Matrice très grosse et très spongieuse et Epaisse de trois travers de doigts, et non dans l'Etat d'une femme grosse de huit mois. nous n'y avons trouvé ni ouverture ni déchirure qui ait pu donner passage à cet enfant très gros et bien nourri ainsi que son arrière faix, et son cordon a été trouvé dans le ventre de la femme.

En foi de quoi nous avons tous signé le present.

Guilleaume le Tellier = Marie Damane veuve Bachelet. Petronille fournier femme Vauremoire

Les présente Coppie, par moy presantée à Messieurs résidant et Conseilliers, son Comforme au auriginale dont je suis pret à lestré presenter toutte fois et quante fait le 20. novembre 1786. Fruer

Lieutenant de Mr. le 1er chirurgien du Roy